

Subsides

courant. Des sociétés céréalières payent de 30 à 35c. le boisseau de plus dans certains endroits de ma circonscription que dans d'autres. Des endroits comme Kinley, par exemple, où les prix sont les plus élevés, sont encombrés et les agriculteurs ne peuvent y livrer les quantités de blé qui leur sont contingentées parce que d'autres agriculteurs venant de 50 ou 60 milles plus à l'Est y livrent le leur pour obtenir le prix de Vancouver.

Il y a deux ou trois ans, j'ai dit au ministre qui était alors chargé de la Commission du blé que l'existence de deux marchés des opérations à terme dans l'Ouest canadien ne pouvait qu'être préjudiciable aux agriculteurs de la région, et c'est bien ce qui est arrivé. La seule solution raisonnable de ce problème consisterait à faire relever de la Commission canadienne du blé ces autres céréales non assujétis à son autorité afin qu'elles soient commercialisées et que leurs prix soient fixés suivant une méthode efficace. Les règlements concernant les contingents sont défavorables à la plupart des producteurs de colza vu les prix actuels et on leur doit une explication. Ils ne devraient pas être obligés de passer leur temps au volant d'un camion, à transporter leurs céréales d'une région à l'autre pour obtenir un meilleur prix; ce prix, ils devraient pouvoir le toucher au seuil même de leur élévateur. Le ministre sera peut-être en mesure de faire la lumière sur ce point quand il parlera de la production et de la commercialisation des céréales fourragères.

Le prix de la graine de colza et la méthode de commercialisation auront de très importantes répercussions l'an prochain sur les programmes d'ensemencement. Notre façon d'établir le prix de l'orge influera aussi profondément sur les projets des cultivateurs pour l'année à venir. Par ses actes le gouvernement n'indique aucunement qu'il ait songé sérieusement à ces aspects. A l'occasion, le ministre parle vaguement de faire passer d'autres céréales sous l'autorité de la Commission de blé, mais au cours de la dernière législature, lorsque lui et son parti ont eu l'occasion de le faire, ils ont voté contre. De leur côté, lorsque les conservateurs ont eu l'occasion de le faire, ils ont eux aussi voté contre.

Monsieur le président, il serait intéressant que les conservateurs formulent leur politique de commercialisation. Veulent-ils un marché libre et ouvert pour les céréales fourragères et la graine de colza dans l'ensemble du Canada, ou bien veulent-ils que la Commission du blé soit l'agent de commercialisation et qu'elle agisse loyalement envers acheteurs et vendeurs? Je lance aux conservateurs, à l'égard de la commercialisation des céréales, le même défi que mon chef leur a lancé il y a une demi-heure à propos du programme des pensions. Quand prendront-ils une attitude ferme? Je vais exposer franchement et en détail la politique de notre parti. Nous ne continuerons pas à tolérer les politiques actuelles à l'égard de la graine de colza: elles dressent producteur contre producteur et cultivateur contre cultivateur au bénéfice du groupe des intermédiaires qui encaissent les profits entre le champ du cultivateur et le marché.

Lorsque ces crédits seront étudiés en comité, nous aurons encore une fois l'occasion de parler de l'acheminement du grain, mais ici, je voudrais traiter des besoins des hommes et des femmes et de leurs familles dans la région de la rivière de la Paix. Nous devons faire davantage pour eux, car nous ne devons pas laisser sans protester la misère s'abattre sur les familles agricoles du Canada. Mon dernier mot, monsieur le président, sera de répéter au ministre de l'Agriculture qu'il doit revoir son attitude. Il devrait aller lui-même dans leurs champs s'entretenir

avec ces cultivateurs. Cela fait, il aura le droit de prendre une décision et d'en faire part à la Chambre. Il pourra revenir à la Chambre et raconter ce qu'il aura vu, puis formuler des recommandations sur les mesures à prendre pour parer à la situation.

• (1730)

[Français]

M. Latulippe: Monsieur le président, je suis heureux de dire quelques mots sur les crédits supplémentaires du ministère de l'Agriculture.

Tout à l'heure, j'ai écouté avec attention les propos de l'honorable député de Crowfoot (M. Horner) au sujet de l'agriculture. Ce député s'y connaît certainement en agriculture, mais, comme bien d'autres, il ne connaît pas toutes les solutions aux problèmes agricoles.

L'honorable député a dit qu'il fallait trouver les moyens de stimuler la production au Canada, mais je me demande si l'on en est rendu au point où il faut absolument stimuler la production agricole. Il n'y a pas très longtemps, on a trouvé toutes sortes de moyens pour empêcher les agriculteurs de produire, parce qu'on disait qu'il existait trop de produits. On a pénalisé les agriculteurs de l'est parce qu'ils produisaient trop de lait; on a payé les agriculteurs de l'ouest pour les empêcher de semer.

Présentement, on dit qu'il faut stimuler l'agriculture, et ce, après l'avoir restreinte, après avoir organisé l'agriculture pour qu'à peu près 50 p. 100 des cultivateurs l'abandonnent. On propose maintenant une nouvelle politique préconisant l'encouragement de l'agriculture. Mais je ne crois pas que nous puissions la stimuler avec les moyens actuels. Au fait, quand un cultivateur a besoin de machines, il les paie très cher, en plus des taxes sur ces machines et sur le transport. Il paie également un taux d'intérêt très élevé aux institutions financières pour se procurer ses machines.

Mais le cultivateur n'a pas besoin seulement de machines, mais également de matériaux, de bâtiments et d'une maison convenable. Et quand il achète des matériaux de construction, il doit payer une taxe de 11 p. 100, comme tous les autres citoyens.

Pourtant, on voudrait que le prix des produits de la ferme baisse, car on trouve que le coût de la vie est trop élevé et on cherche des moyens de l'abaisser. Or, les moyens de réduire le coût de la vie des agriculteurs sont bien simples: il suffit de supprimer les taxes, de réduire le taux d'intérêt, et d'accorder un escompte compensé sur les produits. Au fait, le stimulant le plus indispensable pour l'agriculteur, c'est de lui permettre de vendre ses produits, ce qui n'est possible que si les citoyens ont assez de pouvoir d'achat pour les acheter.

Maintenant, le coût des aliments est tellement élevé que beaucoup de familles se privent d'aliments nécessaires. Je citerai l'exemple du lait, dont certaines familles pourraient consommer quatre ou cinq pintes par jour, mais qui n'en consomment qu'une parce qu'elles n'ont pas les moyens de s'en payer plus. Il faudrait donc que le gouvernement trouve le moyen d'accorder l'escompte compensé en vue d'abaisser le prix. En abaissant les prix et en ayant recours à d'autres moyens, comme la réduction du taux d'intérêt et la suppression des taxes sur les matériaux de construction pour l'agriculture, nous pourrions contribuer à réduire le prix des aliments.